Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 66 (1957)

Heft: 1

Artikel: Après que la Suisse a accueilli 10000 réfugiés

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-682707

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

APRÈS QUE LA SUISSE A ACCUEILLI 10000 RÉFUGIÉS

Dans notre édition du 1^{er} décembre, nous avons résumé brièvement le développement de la tragédie hongroise et l'énorme effort fourni parallèlement par les Croix-Rouges tant nationales qu'internationales du monde entier pour venir en aide à la population et aux réfugiés. A fin novembre, en même temps que nous devions clore notre édition, le double travail se continuait tant pour ravitailler la Hongrie que pour aider l'Autriche à supporter la charge des fugitifs qui, jour et nuit, se pressaient pour franchir sa frontière.

L'action de secours en Hongrie se poursuivait sous la direction du Comité international de la Croix-Rouge. Au 28, dix colonnes de camions avaient été acheminées sur Budapest où la distribution des marchandises les plus nécessaires s'effectuait sous le contrôle de délégués du C. I. C. R. La Croix-Rouge suisse avait mis à la disposition de la Croix-Rouge internationale plus de 150 spécialistes pour la direction des dépôts

LES CAMPS D'ACCUEIL DE LA CROIX-ROUGE SUISSE

Les 4018 réfugiés pris en charge par la Croix-Rouge suisse en novembre et décembre 1956 ont été hébergés provisoirement dans 125 homes et hôtels. En voici la réparation par canton:

			No	mbre	Nombre	
				de	de	Sections croix-rouge
Canton			h	omes	réfugiés	responsables
Argovie				4	100	Aarau, Fricktal, Frei- amt
Appenzell	Rh.	-Ex	ct.	8	280	Appenzell RhExt.
Bâle-Camp				1	40	Bâle-Campagne
Bâle-Ville	-			1	25	Bâle-Ville
Berne .				21	702	Emmental, Mittel-
,						land, Oberland
Glaris .				2	70	Glaris
Grisons				9	384	Grisons
Lucerne				8	275	Lucerne
Neuchâtel						Neuchâtel
(Le Chane	t)			1	75	
Saint-Gall	,			26	877	St-Gall, Thurgovie,
						Sitter, Toggenburg,
						Werdenberg
Schaffhous	se			1	30	Schaffhouse
Schwyz				9	200	Schwyz
Soleure			·	2	80	Olten, Soleure
Tessin .				7	164	Locarno, Lugano,
						Mendrisiotto
Valais (Ra	rogi	ne)		1	25	Brigue
Vaud	0	,				Lausanne, Montreux,
(Leysin, M	Iont	reu	ıx.			Ste-Croix
Ste-Croix)				18	453	
				1	30	Zoug
Zurich .				5	208	Oberland zuricois
						Zurich
	7	ota	ıl	125	4018	

de Vienne et de Budapest, les transports en Hongrie et la répartition des secours dans ce dernier pays.

Dans les derniers jours de novembre, la Suisse acheminait 35 wagons remplis de vivres, de vêtements et de couvertures vers les camps de réfugiés en Autriche. Le service de transfusion de sang de la Croix-Rouge suisse prélevait sur ses réserves 2000 cm³ de gamma-globuline, mis à disposition pour prévenir toute épidémie de rougeole parmi les enfants réfugiés. Le huitième train spécial était arrivé à Buchs le 28 novembre; les 570 réfugiés qu'il transportait, solde du premier contingent de 4000 pris en charge par la Croix-Rouge, étaient répartis dans divers centres d'accueil des cantons de Bâle-Campagne, de Berne, de Glaris, de Lucerne, de Saint-Gall, du Tessin et de Vaud.

L'AIDE SUISSE A LA HONGRIE

L'arrivée des 6000 réfugiés du deuxième contingent

Depuis le 29 novembre, la mise en service d'un second train spécial des C. F. F. permettait d'accueillir chaque jour quelque 500 réfugiés. Ceux-ci provenaient en particulier de la localité d'Eisenstadt, où la misère était grande, et de divers autres camps d'accueil autrichiens. Les autorités militaires prenaient désormais en charge les réfugiés à leur arrivée en Suisse. Des camps d'accueil étaient installés dans des casernes.

En Suisse romande, les casernes de Bière, de Lausanne et de Sion, au Tessin celle de Bellinzone recevaient d'importants contingents de réfugiés:

> 559 réfugiés à Bellinzone le 1et décembre, 500 à Sion le 2, 1085 à Bière et à Lausanne les 7 et 8.

Les détachements d'assistance mobilisés par le Conseil fédéral pour s'occuper de ces centres s'ingéniaient à créer pouponnières et logis familiaux dans les chambrées familières à nos recrues et se dévouaient pour créer une atmosphère accueillante, organisant cours de langues, jeux et sports, créant avec l'appui de réfugiés des groupes de théâtre, des orchestres. La *Croix-Rouge suisse*, selon le désir de l'armée, pourvoyait en vêtements, linge et articles de toilette les réfugiés des casernes et leur remettait un argent de poche prélevé sur le montant de la collecte.

Le 12 décembre, le 19e et dernier train spécial de la Croix-Rouge suisse amenait encore 526 réfugiés. Un total de 10 060 réfugiés hongrois avait été conduit en Suisse par les convois de notre Croix-Rouge. Le contingent autorisé par les autorités fédérales était atteint, et même largement dépassé si l'on tient compte des nombreux réfugiés entrés isolément en Suisse ou accueillis par des amis ou des parents.

Un train-hôpital suisse participe aux secours

Le Conseil fédéral mettait également à la disposition de la Croix-Rouge suisse un train-hôpital. Celuici quittait Berne le 1^{er} décembre au soir pour stationner dans les environs de Vienne et se charger de réfugiés hongrois blessés ou malades qui seraient soignés en Suisse. Ce train-hôpital pouvait transporter 356 patients, dont 216 couchés. Le personnel affecté au convoi comprenait 5 médecins, 1 pharmacien, 20 infirmières et 25 soldats des colonnes croix-rouge, tous engagés à titre volontaire.

Une moitié du train-hôpital regagnait la Suisse le 5 décembre, avec 50 réfugiés malades accompagnés de leurs familles. L'autre le 7, ramenant 70 malades et les leurs. Ces malades et leur entourage étaient accueillis à La Lenk dans l'Etablissement sanitaire militaire; quelques tuberculeux étaient hospitalisés dans des

L'aide en nature de la population suisse

Environ deux millions de colis avaient été remis, au début de décembre, à la *Croix-Rouge suisse* pour son action de secours en faveur de la Hongrie. Le 7 décembre, d'entente avec la Direction générale des Postes, le Comité central décidait de suspendre pour quelques semaines la collecte en nature. Ce délai était indispensable pour permettre aux centres de réception et de triage de la Croix-Rouge suisse de terminer le tri de tous les dons qui leur étaient parvenus et de préparer de nouvelles expéditions de matériel à l'intention des camps de réfugiés en Autriche et à destination de la Hongrie. Il permettait aussi aux P. T. T. surchargés par l'approche des fêtes, de faire face au trafic de fin d'année.

D'entente avec les P.T.T., qui accorderont à nouveau la franchise de port, la collecte en nature sera reprise



Dans le train-hôpital de la Croix-Rouge-suisse.

(Photopresse, Zurich)

sanatoriums. Le 9 au matin, le train-hôpital reformé reprenait la route de Vienne pour en ramener en deux demi-convois, le 12, 62 malades et, le 16, 71 malades ou blessés, tous accompagnés de leurs familles, et reçus à l'E. S. M. de La Lenk.

Des équipes d'assistance pour les camps autrichiens

Le 17 décembre, la Croix-Rouge suisse publiait le communiqué suivant:

Afin de soulager ou de permettre de licencier le personnel autrichien occupé dans les camps de réfugiés d'Eisenstadt et de l'Hôpital Rothschild, près de Vienne, la Croix-Rouge suisse délègue ces jours-ci en Autriche des équipes d'assistance qui déploieront leur activité dans ces camps. La Croix-Rouge suisse poursuit en outre ses envois de vivres, couvertures de laine et vêtements, à destination, d'une part, des camps de réfugiés en Autriche, d'autre part, de la Hongrie. La valeur des expéditions effectuées depuis le début de l'action d'entraide à la Hongrie, qui atteignent 1200 tonnes, se monte à 2 millions de francs.

en janvier, pour autant que la situation de la population hongroise et des réfugiés le nécessitera.

L'aide financière de la population suisse

Le 22 décembre, la *Croix-Rouge suisse* pouvait annoncer que la collecte en faveur de la Hongrie avait rapporté une somme de six millions. Elle devait pourtant, en remerciant les innombrables donateurs, souligner l'importance des dépenses qu'elle était appelée et qu'elle serait encore appelée à faire:

A la veille de Noël, la collecte de la Croix-Rouge suisse en faveur de la Hongrie vient d'atteindre le montant de six millions de francs. La Croix-Rouge suisse tient, une fois de plus, à remercier chaleureusement les nombreux donateurs qui, de toutes les régions du pays et de tous les milieux de la population, ont participé si généreusement à son action d'entraide.

Si le résultat de la collecte est, certes, important, il ne faut pas oublier que les tâches à financer par ces fonds sont, elles



La colonne d'autos postales mises à la disposition de la Croix-Rouge par les P.T.T. suisses pour le transport des réfugiés en Autriche.

(Photopresse, Zurich)

aussi, très importantes. L'accueil de 10 000 réfugiés entraîne de très gros frais, qui sont partiellement à la charge de la Croix-Rouge suisse.

La Croix-Rouge suisse doit, par ailleurs, collaborer activement à l'hébergement des réfugiés dans des camps d'accueil en Autriche et mettre à disposition du personnel d'assistance, des vivres, des vêtements et des couvertures.

Enfin, il est d'importance vitale que l'action d'entraide en faveur de la population en Hongrie même soit poursuivie. Cette population est pratiquement coupée du monde entier et souffre de graves privations. Cette action de secours est menée par le Comité International de la Croix-Rouge; celui-ci a renoncé à organiser une collecte en Suisse, mais il doit être soutenu d'autant plus activement par notre Croix-Rouge nationale et par notre population y qu'il s'agit d'une institution suisse.

La situation tragique du peuple magyar nécessitera avant tout, pendant plusieurs mois, l'envoi massif de denrées alimentaires pour l'acquisition desquelles il faudra également d'importantes ressources financières.

Ce sont là les raisons pour lesquelles la Croix-Rouge suisse se voit obligée de renouveler son appel à la population en priant les donateurs de verser leurs contributions en espèces au compte de chèques postaux III. 4200, Croix-Rouge suisse, Berne « Aide à la Hongrie ».

Au nom des Hongrois qui bénéficient et qui bénéficieront encore de l'aide apportée par la Suisse, la Croix-Rouge suisse remercie toutes les personnes qui participent à son effort.

L'ACCUEIL DES REFUGIES EN SUISSE ET LEUR INSTALLATION DEFINITIVE DANS LES CANTONS

Après un premier séjour de quatre à cinq semaines dans les centres d'accueil de la Croix-Rouge — pour les 4000 réfugiés entrés en premier lieu — centres placés chacun sous la responsabilité d'une section croix-rouge, ou du commandement territorial de l'armée — pour les

6000 venus ensuite — il incombait en principe à l'Office central suisse d'aide aux réfugiés, dont le siège est à Zurich, et aux organisations confessionnelles ou laïques rattachées à cet organisme (Caritas, Entraide protestante, Entraide israélite, etc.) de les prendre en charge.

L'intégration des réfugiés dans notre vie économique et leur installation en logements privés étaient préparées dans chaque canton par des Commissions de coordination composées de représentants des autorités cantonales, des groupements appartenant à l'Office central suisse d'aide aux réfugiés, et de la Croix-Rouge cantonale. En attendant que les réfugiés puissent trouver un emploi et toucher leur premier salaire, la Croix-Rouge suisse était d'accord de leur verser une indemnité leur permettant de vivre, pour autant que ni l'employeur, ni la commune de domicile, ni des tiers ne fussent en mesure d'en assumer la charge dès le début. Cette aide transitoire ne pouvait en tous cas excéder un mois. D'autre part, de nombreuses sections de la Croix-Rouge suisse mirent également leurs vestiaires à la disposition des réfugiés attribués à leur ville ou à leur canton.

Pratiquement, partout où cela leur fut possible, les organisations locales de la Croix-Rouge suisse prirent une part active à l'installation et à l'intégration des contingents de réfugiés attribués à leurs cantons. Ce fut le cas notamment à Genève, où la Croix-Rouge genevoise et son secrétariat permanent assurèrent entièrement jusqu'à fin décembre le secrétariat du Comité d'accueil et de la Commission d'organisation ainsi que l'arrivée et le placement des réfugiés provenant des homes d'accueil de la Croix-Rouge suisse. A Neuchâtel également, comme à Fribourg, les secrétariats perma-

nents de la Croix-Rouge assumèrent une part importante de ce travail. De leur côté, les sections de Lausanne, de Montreux, de Neuchâtel, de Sainte-Croix ainsi que les sections tessinoises avaient eu la responsabilité des camps d'accueil provisoires de leurs secteurs respectifs.

Les problèmes posés à la Suisse

Les conditions locales jouèrent un rôle très différent, selon les cantons, dans les possibilités d'accueil. Dans les cantons urbains, notamment, alors qu'il était aisé de trouver rapidement des emplois pour la plupart des réfugiés, il était infiniment plus difficile de résoudre le problème de leur logement. Le problème inverse se posait pour les cantons essentiellement agricoles, une faible proportion de ceux que l'on accueillait étant d'origine paysanne et le nombre des ouvriers d'usine ou des mécaniciens étant élevé.

La proportion considérable de jeunes hommes, de 17 à 25 ans, célibataires, que l'on comptait parmi les réfugiés, contribuait à rendre difficile également le problème de leur logement. Il était peu souhaitable de songer, au début en tous cas, à les loger isolément. Les placer seuls dans les familles suisses qui, très généreusement, s'étaient offertes pour en accueillir et leur faire partager leur logis et leur table, ne pouvait être qu'une solution temporaire et, dans la plupart des cas, peu souhaitable, étant donné la différence de langue et d'habitudes. La solution la meilleure apparut souvent de constituer de petites collectivités de jeunes hommes appelés à travailler dans une même entreprise. Ils n'avaient point ainsi à souffrir de l'isolement où leur ignorance d'une autre langue que le hongrois les mettait dans les premiers mois de leur séjour.

Les groupes familiaux étaient infiniment plus faciles à loger dans des appartements indépendants. La générosité et l'ingéniosité de particuliers, de groupes privés, de maisons de commerce, d'industries, de paroisses tant catholiques que protestantes et de communes rendirent aisée leur installation et il ne fut même pas toujours possible de donner satisfaction à tout ceux qui s'étaient offerts et avaient fait même des préparatifs nombreux pour loger une famille de réfugiés et la prendre à charge.

Il ne faut pas se dissimuler les difficultés de la tâche entreprise. Il ne faut pas non plus se les grossir. Très vite, sitôt surtout qu'ils ont pu retrouver un travail régulier et se sentir indépendants matériellement, nos hôtes hongrois se sentiront plus à l'aise dans un pays où tout doit leur sembler, au premier contact, fort différent du leur et des conditions de vie que, les plus jeunes surtout, ont toujours connues. Sitôt aussi qu'ils pourront parler une de nos langues nationales, et partout des cours ont été institués pour leur en faciliter l'étude, les contacts deviendront plus aisés et les difficultés obligées des débuts iront s'effaçant. C'est la tâche des mois à venir. Avec l'accord et le bon vouloir de tous, nous savons que nous pouvons faire confiance et que l'« intégration » de la plupart de nos nouveaux hôtes magyars à notre communauté tant morale qu'économique et sociale s'accomplira progressivement et sans poser de problèmes irrésolubles.

Avec la Croix-Rouge internationale

LE C. I. C. R. A L'ŒUVRE EN HONGRIE

Le Comité international, avec l'appui des Sociétés nationales de la Croix-Rouge, avait établi dès le début de décembre un plan pour l'aide alimentaire à la Hongrie. Son effort allait d'abord à secourir les personnes en détresse, sinistrés, familles privées de leur soutien, vieillards et infirmes, et les femmes et les enfants. M. Georges Rutishauser assurait dès le 4 décembre les fonctions de délégué général du C. I. C. R. chargé de la direction de tous les services chargés à Vienne et à Budapest de l'acheminement et de la distribution en Hongrie des secours confiés au C. I. C. R. Il y remplaçait M. E.-W. Meyer qui avait assumé temporairement cette tâche et qui était obligé de reprendre à Paris son poste à l'U. N. I. C. E. F.

Le 5 décembre au soir, le texte de l'accord conclu avec les Nations Unies et remettant au Comité International la distribution des secours destinés à la population hongroise était rendu public. L'indépendance et l'autonomie entières du Comité international de la Croix-Rouge étaient pleinement reconnu par les Nations Unies. La distribution des secours aurait lieu selon les principes de la Croix-Rouge et dans l'esprit des Conventions de Genève, sans discrimination autre que celle des besoins des populations auxquelles on venait en aide.

Les premiers secours furent apportés conformément aux trois programmes établis:



« Ici, Radiointercroix-rouge... »

(Photo A. T. P.)

Distribution immédiate de lait et d'huile de foie de morue à 173 000 enfants jusqu'à l'âge de six ans;

distribution dans toutes les écoles de Budapest à partir du 8 décembre, d'un repas chaud quotidien aux enfants de 6 à 16 ans; prévue, au début, pour 50 000 enfants, cette distribution fut augmentée progressivement jusqu'à permettre à 150 000 écoliers d'en bénéficer;

distribution de vivres à quelque cent mille personnes classées par catégorie: sans-abri, familles sans soutien, vieillards, invalides, familles de plus de quatre enfants, etc. à partir du 15 décembre.

Les vivres dirigés sur Budapest par les différentes sociétés de Croix-Rouge jusqu'en décembre permettent d'assurer ces distributions jusqu'à la mi-janvier. Mais ils seront insuffisants pour la poursuite de cette action de secours qui nécessitera les quantités de vivres suivantes:

3437 tonnes de lait en poudre; 21 millions de rations d'huile de foie de morue; 545 tonnes de corps gras; 1375 tonnes de viande, poisson et fromage; 1850 tonnes de céréales; 545 tonnes de sucre; 1900 tonnes de farine panifiable; ainsi que 90 tonnes de savon.

D'autre part les secours spéciaux pour les hôpitaux, asiles et homes d'enfants de Budapest exigeront 36 000 tonnes de charbon, 100 000 couvertures et 100 tonnes de verre à vitre. L'ensemble de cette première action ne permettra de venir en aide encore qu'à 450 000 personnes environ à Budapest, soit une faible part de la population. Dès la fin de janvier, des programmes beaucoup plus importants devront avoir été mis sur pied pour permettre de faire face à tous les besoins jusqu'à la fin d'avril, voire jusqu'aux prochaines récoltes. Pour les seules céréales, ce seront 350 000 tonnes qui seront indispensables pour permettre de faire le pont jusqu'à l'automne et pour éviter la famine au peuple hongrois.

La grève générale qui éclata en Hongrie à la midécembre n'arrêta pas l'acheminement des secours de la Croix-Rouge de Vienne à Budapest. Un centre de distribution d'insuline fut organisé pour les diabétiques à Budapest par la Croix-Rouge hongroise et sous le contrôle du C. I. C. R., les besoins mensuels sont de 4000 ampoules d'insuline normale à 200 unités et de 30 000 ampoules de zincprotamine — insuline à 200 unités.

Trois nouveaux délégués du C.I.C.R. furent désignés en décembre pour l'organisation de la distribution de vivres à Budapest, M. H. Bircher à Vienne et MM. E. Fischer et M. Redli à Budapest. A fin décembre, le C. I. C. R pouvait annoncer que la troisième étape du plan de ravitaillement prévu avait commencé le 18 et que 100 000 adultes recevaient des colis de vivres composés pour les besoins de deux semaines. Le ravitaillement en vivres, lait, couvertures depuis Vienne se poursuivait régulièrement par camions. Celui en charbon semblait pouvoir s'établir normalement par chemin de fer; un premier train transportant 375 tonnes de charbon et 150 tonnes de vêtements était parvenu à mi-décembre à Budapest. Le C. I. C. R. avait pu d'autre part remettre 25 000 couvertures de laine à des malades ou des sans-abri et une nouvelle distribution de 200 000 couvertures était en cours.

Mais il faut se rappeler que la population de Budapest s'élève à deux millions d'habitants, deux millions habitant dans des immeubles où les vitres intactes sont rares et où le charbon partout fait défaut. C'est dire l'énorme tâche d'entraide internationale qui reste à accomplir non seulement pour Budapest mais pour la Hongrie entière.



Sur les ponts et les passerelles sautés, les réfugiés continuent à franchir par centaines la frontière autrichienne.